

Les Jardins de
Ceres

AMAP



ASSOCIATION POUR LE MAINTIEN DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

en Mairie de Villiers le Bâcle - Place de la Mairie

91190 VILLIERS LE BACLE

Répondeur (nouveau n°) 06 82 65 93 99

<http://www.lesjardinsdeceres.net>

mail : contact@lesjardinsdeceres.net

Lettre de distribution du samedi 4 février 2012 à la ferme Vandame à Villiers-le-Bâcle

L'édito, les nouvelles de nos agriculteurs partenaires,
en dernière page, produits distribués aujourd'hui & prochaines distributions

L'édito
du mois

1972 : Enquête publique sur le plateau du Larzac 2012 : Enquête publique sur le plateau de Saclay

40 ans d'écart, et toujours cette même volonté de l'Etat d'imposer sa vision de la réorganisation d'un territoire (Petit clin d'œil en passant au film récent : Tous au Larzac).

Du 15 février au 15 mars 2012, les habitants des 15 communes concernées par le projet peuvent consulter le dossier de l'enquête publique et apporter leurs commentaires.

Cette enquête publique est une nouvelle étape dans la procédure d'OIN démarrée en 2005, et qui nous promettait au départ 150 000 logements sur le plateau... L'Etat a-t-il vraiment renoncé ?

Tous ceux qui sont attachés au caractère agricole de ce plateau sont invités à aller déposer leurs contributions dans les cahiers qui seront mis à disposition en mairie.

Les associations ont pu se prononcer sur le périmètre des 2300 ha en novembre 2011 Elles ont réaffirmé leur demande initiale de préserver 2500 ha, en motivant cette demande sur des cas précis d'installation en agriculture de proximité (détaillés dans la suite de ce texte).

C'est maintenant aux citoyens de s'exprimer, et espérons le d'être mieux entendus.

Mobilisez vous !

Les règles de l'étude publique imposent des expressions personnelles (un copier-coller du même texte sera considéré comme une expression unique, quel que soit le nombre de contributeurs). Nous vous apportons donc des éléments de lecture pour vous permettre une meilleure compréhension de ces enjeux. Libre à vous ensuite de les reprendre et de

les reformuler pour remplir les cahiers de l'enquête publique.

6 points nous semblent significatifs :

1 - L'Établissement public de Paris-Saclay avec un périmètre de 2315 ha reste dans une interprétation a minima de la loi, qui précise qu'il faut « au moins 2300 ha ». La marge de 0,7% est vraiment très faible pour ne pas imaginer une révision à la baisse des 2300 ha dès que la nécessité « impérieuse » de l'aménagement imposera de faire passer une nouvelle route ou de construire un nouvel équipement. L'esprit de la loi est d'aller « au delà de 2300 ha » de terres agricoles et les associations demandent 2500 ha pour préserver l'avenir d'une agriculture périurbaine sur le plateau

2 - Il est essentiel de préserver la cohérence paysagère et fonctionnelle des espaces agricoles du Plateau. Il faut donc veiller à ce que les parcelles agricoles soient bien reliées entre elles et que les nouvelles infrastructures ne créent pas de difficultés pour l'activité agricole.

3 - Il existe aujourd'hui des projets innovants d'installation et de reprise d'exploitation en agriculture bio de proximité et en circuits courts sur le plateau de Saclay. Il faut soutenir ces projets en veillant particulièrement à protéger les surfaces agricoles qui sont indispensables à leur réalisation.

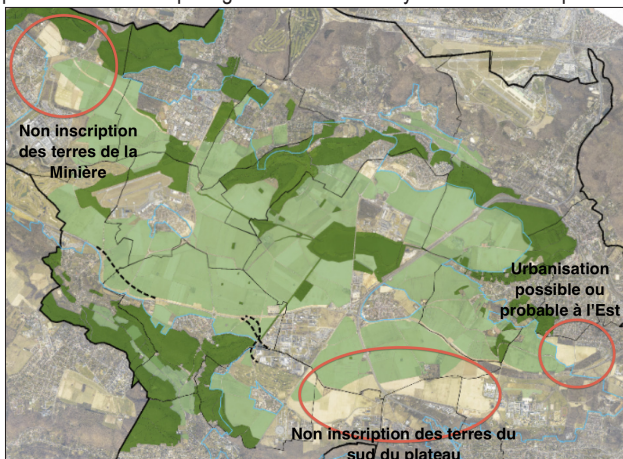
4 - Deux espaces concentrent aujourd'hui ces enjeux et doivent donc être réintégrés impérativement dans le périmètre de protection :

4a. L'ensemble des terres de la Minière situées à l'Est comme à l'Ouest de la RD 91 sur la commune de Guyancourt.

4b. Les terres au Nord de la rigole de Corbeville dans le Sud du Plateau sur la commune de Saclay.

5 - Sur le sud du plateau encore, commune de Palaiseau, il faut pas que la ferme de la Martinière qui est encore aujourd'hui au milieu des champs, puisse être à terme, intégrée dans le nouvel espace urbain qui se dessine. En ne protégeant pas les terres au sud de cette ferme, sur la commune de Palaiseau, on laisse la possibilité au front urbain de remonter jusqu'à cette ferme, un monument typique de l'Île de France et du plateau qui devrait pourtant être mieux protégé.

6 - Sur la même commune de Palaiseau, les terres agricoles tout à fait à l'Est du plateau n'ont pas été inscrites dans la zone de protection. Elles ont même été laissées à l'extérieur des limites de l'OIN. Le classement de parcelles « hors-OIN » est pourtant



réalisé ailleurs (zone vertes en dehors du trait bleu sur le plan). La non inscription de ces terres en zone agricole ou zone naturelle et forestière les condamne très certainement pour partie à l'urbanisation.

N'hésitez pas à utiliser dans votre rédaction des cahiers de l'enquête publique les termes et la localisation les plus exacts possible.

Pour compléter ces messages-clés par des points plus précis, vous trouverez ci-dessous un bref descriptif des projets de reprise d'exploitations concernés.

Frange Sud du Plateau – Quartier du Moulon – Commune de Saclay

Elodie Vilain a actuellement le projet de reprendre l'exploitation de son père, dans le Sud du Plateau de Saclay. Alors qu'elle fait l'objet d'un soutien fort des acteurs institutionnels et des acteurs agricoles du territoire, cette installation en maraîchage biologique et en activités pédagogiques équestres

est aujourd'hui mise en danger. Au vu du projet de périmètre de protection actuellement en vigueur, cette jeune agricultrice perdrait plus des deux tiers de son exploitation. Il est indispensable d'inclure dans le périmètre de protection la parcelle de 7 ha au Nord-Ouest du rond-point de Corbeville (parcelles cadastrales ZV 33 et ZV 43, commune de Saclay).

Zone de la Minière – Commune de Guyancourt

La Ferme de Villaroy est actuellement la propriété de la famille Bailly. C'est la dernière ferme en activité sur Guyancourt. Elle fait partie du hameau de Villaroy,

une des dernières zones agricoles et naturelles préservées de la commune de Guyancourt après une urbanisation très intense ces dernières décennies. La commune de Guyancourt a perdu 481 hectares de surfaces agricoles (soit 68 % de ses surfaces agricoles) entre 1982 et 2008

(source MOS-IAU) et il ne lui restait en 2008 que 225 hectares, qu'elle souhaite fortement préserver. La commune s'est exprimée publiquement pour la préservation de l'ensemble de cette zone en terres agricoles. Deux jeunes de cette famille suivant actuellement une formation agricole et souhaitent reprendre l'exploitation.

Le périmètre a évolué depuis Juillet pour une meilleure protection des terres agricoles de la zone de la Minière situées à l'Est du CD 91, en raison de leurs excellentes qualités agronomiques et de la nécessité de préserver la fonctionnalité agricole et la cohérence paysagère de cette zone. L'inclusion totale de ces terres dans le périmètre est nécessaire pour respecter la cohérence fonctionnelle de cet espace agricole et renforcer les perspectives de ce projet d'installation en agriculture de proximité. Le site officiel et cartes sur <http://www.cluster-paris-saclay.fr/actualites.html>. C.G.

Groupe Lien et covoiturage

Le groupe « **Liens et covoiturage** » se tient toujours à votre disposition, pour trouver avec qui partager un contrat, si vous avez besoin d'être véhiculé, en cas de difficulté pour retirer vos commandes un samedi...

Contact : **groupe-liens@lesjardinsdecerees.net** et au numéro : 06 07 58 85 64 (laissez un message)

Ferme Vandame

Farine : le nouveau moulin est installé depuis mercredi, la meule est donc « en rodage » (qui ne se fait plus en faisant fonctionner le moulin avec du sable fin !). Il n'y aura donc de la farine distribuée aujourd'hui que si la meule fonctionne correctement ce vendredi soir avec les bons réglages.

Blé : grosse inquiétude, 30% environ des surfaces semées qui sont bien avancées en raison de la météo clémente des dernières semaines risquent de geler... -12°C vendredi matin, -15°C attendu samedi matin sur le plateau...

Dans les champs, le froid a permis d'épandre

le fumier. A la ferme, un problème inattendu, effet pervers d'une volonté légitime a paralysé l'activité de ce vendredi : le nouveau «bio»-fuel de traction utilisé en agriculture en France depuis juillet 2011 (fioul domestique additionné avec 7 % d'ester méthylique d'huile végétale - EMHV, biocarburant « Diester » issu de la transformation des huiles de colza et tournesol), plus visqueux, a gelé dans les filtres des moteurs... D'où déplacement pour achat de nouveaux filtres, remise en état, rien que pour démarrer les moteurs et rentrer les machines à l'abri au garage... Impondérable dont Cristiana et Emmanuel se seraient bien passés

Légumes d'hiver de Serge Coussens

Aujourd'hui, c'est la dernière distribution des légumes d'hiver. Dans les contrats, des carottes et en vente libre, les autres légumes. Pour donner aux amapiens le goût de la betterave, Serge - qui aime les défis - propose sur son stand une dégustation de betteraves cuites au feu de bois. C'est aussi sa façon de remercier tous ceux qui lui ont fait confiance dans cette aventure maraîchère. Et l'aventure continue! Serge aimerait dans un proche avenir nous proposer des légumes plus variés, plus savoureux et plus frais.

Pour ce faire, il observe d'une part les modes de stockage ainsi que les qualités de conservation des

variétés de ses légumes d'hiver. Il a notamment noté que la sucrose du Berry se conserve bien mieux que le potimarron, qui aurait avantage à être consommé plus tôt dans la saison. D'autre part, il souhaiterait diversifier sa production et l'étaler dans le temps pour apporter aux amapiens divers légumes de printemps, d'été...

Tout cela est encore en réflexion (la sagesse paysanne!) mais attendons-nous déjà à manger des salades et des carottes nouvelles dès le mois de juin. Mais d'ici là, betteraves svp.

Guilaine M

Miellerie de la Mérantaise

L'hiver est bien clément et il m'est arrivé ces jours-ci de rencontrer quelques abeilles attirées par une fleur solitaire qui repartaient avec une pelote de pollen bien gonflée pour la saison, étonnant ! Pas très bon non plus, car elles trouvent peu et consomment beaucoup de leurs réserves du fait de leur exercice. A suivre.

Il reste à souhaiter qu'un coup de froid intense et tardif ne vienne pas perturber les abeilles et la nature qui pensent déjà très fort au printemps...

En ce qui concerne les distributions, il n'est plus possible de prendre des contrats miels 2011 et le contrat 2012 arrive. En cas de rupture de votre stock, vous pouvez toujours passer à la miellerie dans la vallée (50, route de Gif à Villiers le Bâcle, téléphonez avant, c'est mieux 0677368316)

Nous avons décidé avec le groupe miel de rajouter 4 distributions (02, 03, 04 et 05/2012). En fait, le bilan des

commandes n'est pas très concluant, dans le sens où le total des enlèvements prévus sur ces 4 distributions représente à peine la moitié d'une distribution habituelle. Exceptionnellement, afin de me faciliter la gestion à suivre, et vu les petites quantités en cause, j'invite les adhérents qui le peuvent à retirer toutes leurs commandes prévues sur ces 4 distributions au cours de celle de ce jour. Je vous souhaite une année pleine de bons moments et bien sûr de bonnes tartines, infusions et cuisine au miel ! Roland RONDELET

NdlR : Roland, attentif aux contraintes des bénévoles, nous adresse son texte toujours bien en avance : la vague de froid qui gèle la France cette semaine n'était alors pas d'actualité. Nous espérons que ses abeilles sauront résister à cette brutale baisse de température et ne sortiront pas trop affaiblies de ces épisodes hivernaux contrastés.

Les réunions du conseil d'administration sont ouvertes à toutes et à tous, prochain CA le 9 février 2012; puis les 12 mars, 12 avril, 14 mai et 14 juin. Pour y participer, contactez nous : 06 82 65 93 99

SCI Les chèvres de Gabveau

Objectif atteint ! Grâce aux souscriptions de 250 associés la SCI a pu rassembler les 100 000€ nécessaires à la réalisation du projet Gabveau.

Le terrain et la grange ont été achetés en octobre, la fromagerie est actuellement en court de construction. Les souscriptions sont donc terminées. Nous sommes fiers et heureux d'avoir partagé ce beau projet avec vous et d'avoir été soutenus par les Jardins de Cérés.

La prochaine étape sera la tenue de la première Assemblée Générale de la SCI, qui permettra de fixer ensemble un certain nombre de modes de fonctionnement (prévue au mois de mars, selon disponibilité salle). Ensuite, bien sûr, nous espérons retrouver tous ceux qui ont soutenu ce beau projet pour une crémaillère au mois de juin.

Marion M..

Les fromages de chèvres

Il est toujours possible de passer un contrat pour les mois restant jusqu'au mois de juin. N'hésitez pas à passer au stand chèvre si vous avez des questions.

Les naissances vont toujours bon train à Gabveau. La production est bien partie, conformément aux prévi-

sions de Bernadette (voire un peu meilleure). Dans ces conditions, la nouvelles fromagerie est très attendue, elle devrait être opérationnelle courant février.

Marion M.

Le Cresson de Jean Michel Lesage

Nous n'avons pas de cresson pour ce début février et vous allez peut-être vous en étonner puisqu'il n'a pas fait vraiment froid (NdIR c'était vrai la semaine passée). Jean Michel Lesage répond à cela que la pousse est malgré tout très lente car la poussée de sève est faible.

La nature est au ralenti avec le repos végétatif. Il ne peut donc assurer toutes ses commandes.

Les deux prochaines et dernières distributions du cresson se feront en mars et avril.

Maryvonne du groupe Cresson.

Produits distribués et contrats à souscrire aujourd'hui

Pré acheté par contrat : Fromages, crème, lait (de vache) – Champignons (à partir de 15h) – Viande du Perche & jus de pomme – Poulets & oeufs – Pommes de terre – Lentilles – Farine (sous réserve) – Pain – Légumes d'hiver de S. Coussens – Fromage de chèvre – Pommes du verger Cirou –

Contrats à souscrire : Huiles de tournesol et colza – Fromage, crème, lait (de vache) – Viande du Perche & jus de pomme – Champignons – Miel – Poulets – Sel – Fromage de Chèvre – Pommes de terre – Lentilles – Farine

Prochaines distributions : le samedi à 14h30, à la ferme Vandame

Prochaine distribution le samedi 10 mars 2012,

puis samedi 14 avril, 12 mai et 9 juin

Presse - le jour de la distribution retrouvez et achetez à l'accueil :

« L'âge de faire » traitant de sujets d'Écologie, de Citoyenneté et de Solidarité (<http://www.lagedefaire.org>), merci à Blandine R-D qui en a repris l'abonnement en nombre pour diffusion aux distributions

Les rendez-vous des Jardins de CERES

Dans chaque mairie des 15 communes concernées par l'OIN et l'EPPS, **écrivez votre avis personnel et personnalisé sur les cahiers de l'enquête publique** (ne pas recopier de «commentaire tout prêt»). L'édito vous présente l'analyse commune entre CERES et les associations impliquées autour du Plateau de Saclay. C'est une des dernières opportunités de voir légalement recueillies vos réserves ou votre opposition au projet. Pour vous informer, cliquer sur les liens internet : Légifrance, la CNDP, la carte, contestée, du projet.